



Annecy, le 15 mai 2023

Transparence de la vie publique, et après ?....

Le groupe Pour Annecy naturellement a découvert avec surprise dans un post publié par Thierry Billet sur son blog (<https://www.thierry-billet.org/2023/05/velo-connection-a-annecy.html>) le rôle joué par la maire-adjointe à la mobilité comme associée d'une entreprise de transport de marchandises à vélo....

Dans le même temps la ville met tout en œuvre pour limiter la circulation des véhicules thermiques notamment dans le cadre des livraisons des commerces.

Nous demandons au maire de faire toute la transparence sur le conflit d'intérêt qui pourrait naître de cette situation.

Nous lui avons envoyé un courrier, avec copie à la presse, afin qu'il nous réponde le 22 mai prochain lors du conseil municipal public et qu'il nous fournisse des informations tangibles sur cette situation qui, a priori, ne satisfait pas au code général des collectivités territoriales, aux règles qui encadrent la fonction d' élu municipal et aux principes défendus par l'association Anticor auxquels la liste majoritaire avait pourtant adhéré mais qu'elle n'a jamais vraiment respectés....

Une fois de plus, Annecy recule....

Les élus du groupe PAN

Séverine Gard, Jean Jacques Pasquier, Thomas Meszaros, Tony Pessey, Jean Luc Rigaut.